Fixation du taux de l'impôt commercial pour l'année 2027

Le taux multiplicateur à appliquer en matière d'impôt commercial pour l'année 2027 a été fixé comme suit :

300 %

Administration Communale de Betzdorf
11, rue du Château | L-6922 Berg
T (+352) 28 13 73 | F (+352) 28 13 73-212 | secretariat@betzdorf.lu

betzdorf.lu

Vote au conseil communal le 07/11/2025